



Le 15 Janvier 2010

Communiqué de la section locale LFRR suite à la grève des 13 et 14 janvier

## **Gestion de la grève, l'encadrement du CRNA ouest à la pointe**

**Durant ces 2 jours, au sein d'une même équipe, des agents sont restés astreints donc privés du droit de grève alors que leurs collègues ont vu leur décision d'astreinte levée. Ces modalités sont totalement discriminatoires.**

N'étant pourtant pas à son premier abus (grève du 10 mars 2005), l'encadrement du CRNA Ouest a usé d'une absence d'écriture légale des modalités de levée d'astreinte pour choisir qui avait le droit de faire grève et qui ne le pouvait pas. C'est une attaque directe au droit individuel alors que notre activité est déjà contrainte dans la portée de ses mouvements sociaux par un service minimum. Demain, ne pourraient rester astreints que les potentiels grévistes !

Même si la législation ne le précise pas, il est facile de déterminer qu'il y a bien une discrimination lorsque l'encadrement choisit pour chaque agent, en fonction de ses sensibilités, s'il reste astreint ou non. En bon élève, notre encadrement local a pris ses responsabilités face au vide législatif et a manqué à son devoir d'équité face à la liberté individuelle de faire grève. Il a choisi qui a le droit de faire grève ou pas.

**ICNA, ne les laissez pas continuer à agir ainsi !**

## **Privé du choix pour votre avenir, le secrétaire d'Etat décide à votre place**

**Lundi 11 janvier, le secrétaire d'Etat, Dominique Bussereau, a choisi que l'intégration de la France dans le ciel unique européen se ferait par un modèle intégré avec des statuts détachés de notre fonction publique.**

**Ce choix a été fait sans une consultation de tous les personnels.**

Le secrétaire d'Etat prive ainsi la plus grande partie des personnels et particulièrement la majorité des ICNA d'expression. C'est pourquoi l'UNSA-ICNA a soutenu le mouvement de grève des 13 et 14 janvier.

Notre futur statut d'accueil se fera par une harmonisation avec ceux de nos homologues européens. A l'heure de la baisse des coûts, il est inutile de vous rappelez que les différents gouver-

nements et prestataires impliqués sauront choisir, encore une fois à votre place, le meilleur dans chaque statut européen.

L'UNSA-ICNA ne peut se satisfaire de cette absence de dialogue social. Nous allons poursuivre notre démarche de transparence et d'explication pour que chacun puisse choisir en ayant toutes les cartes en main. Puis nous organiserons une action avec les autres organisations syndicales pour affirmer votre choix.

**ICNA, informez-vous et choisissez votre avenir tant que vous en avez encore la possibilité.**

**Votre contact local : [lfrr@icna.fr](mailto:lfrr@icna.fr)**